À Angers, le 06/11/2026

PLAN PARTICULIER DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ

Trame à adapter au chantier et à faire relire avant remise

1 - Entreprise : Bâti-Ouest Gros OEuvre SARL, 5 rue des Chantiers, 49000 Angers. Responsable de l'établissement du PPSPS : Thierry Gaudin, conducteur de travaux. Effectif prévu sur le chantier : 8 compagnons en période de pointe.

2 - Chantier : construction d'un immeuble de 24 logements, bâtiment B. Adresse : ZAC des Hauts de Loire, 44800 Saint-Herblain. Maître d'ouvrage : Société Loire Habitat. Coordonnateur : Cabinet Sécurité Ouest, M. Paul Hervé.

3 - Calendrier : début des travaux de l'entreprise : 04/01/2027 ; fin prévue : 30/04/2027.

4 - Travaux réalisés par l'entreprise : terrassements, fondations, élévation des murs du rez-de-chaussée et du premier étage

5 - Risques identifiés : chutes de hauteur ; ensevelissement en tranchée ; manutention de charges par grue ; circulation d'engins et de camions ; bruit et poussières

6 - Mesures de prévention : protections collectives en rive ; blindage des tranchées ; balisage et plan de circulation ; équipements de protection individuelle ; accueil sécurité de chaque intervenant

7 - Coactivité avec les autres entreprises : intervention simultanée de l'entreprise de grutage et du terrassier ; zones de levage interdites au public

8 - Organisation des secours : deux sauveteurs secouristes du travail sur site ; trousse de secours dans la base-vie ; numéros d'urgence affichés

9 - Installations d'hygiène et de vie du personnel : base-vie avec vestiaires, sanitaires et réfectoire

Remise du document : le présent PPSPS sera remis au coordonnateur ou au maître d'ouvrage dans un délai de 30 jours à compter de la réception du contrat signé par le maître d'ouvrage.

Thierry Gaudin, conducteur de travaux

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/ppsps/